

JEAN BAPTISTE Gabriel Optat

Etat Civil:

Né le 3 juillet 1887 à Néons sur Creuse (36) au lieu-dit Champagne.
Parents : **JEAN BAPTISTE** (cultivateur) et **Augustine NARSON**.



Fratrie :

- **Léon Florentin JEAN BAPTISTE** (1891 -) marié avec **Cécile Léonie LEFORT** le 6 septembre 1919 à Paris (75).
- **Marie Léontine JEAN BAPTISTE** (1894 - 1972) mariée avec **Louis Gaston GODEFROY** le 1^{er} octobre 1910 à Vicq-sur-Gartempe (86).

Registre Matricule :

Gabriel Optat JEAN BAPTISTE est de la classe 1907 et porte le numéro matricule 475 au bureau de recrutement du Châtellerault.
Profession de cultivateur.
Son Corps d'Affectation est le 68^{ème} Régiment d'Infanterie avec le matricule 03088.
Les casernements ou lieux de regroupement sont au Blanc et à Issoudun.

Détail des services et mutations diverses :

Inscrit sous le N°32 de la liste de Pleumartin.
Dirigé le 6 octobre 1908 sur le 68^{ème} régiment d'Infanterie, N° Matricule 8778 et soldat de 2^{ème} classe.
Soldat de 1^{ère} classe le 4 avril 1909.
Rappelé à l'activité par décret de mobilisation du 1^{er} août 1914. Dirigé sur le régiment d'infanterie de Châtellerault.
Arrivé au corps le 4 août 1914.
Caporal le 15 décembre 1914.
Nommé sergent le 3 juillet 1915.
Passé au 68^{ème} Régiment d'Infanterie le 7 juillet 1916.
Tué à l'ennemi le 5 avril 1918 au secteur avant de Rouvrel.
Avis officiel N° 17846 du 11 mai 1918.
Décès transcrit le 15/10/1918 à Vicq-sur-Gartempe (86)
Dénommé "GABRIEL J-B." sur la plaque.



Lettre adressée à Gabriel

Ses différentes campagnes :

Contre l'Allemagne du 4 août 1914 au 5 avril 1918.

Ministère de la défense - Mémoire des hommes
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **JEAN-BAPTISTE**
Prénoms *Gabriel Optat*
Grade *Sergent*
Corps *68^{ème} Rég. d'Inf.*
N° *03088* au Corps. — Cl. *1907*
Matricule. *475* au Recrutement *Châtellerault*
Mort pour la France le *5 Avril 1918*
à *Thourel (Somme)*
Genre de mort *tué à l'ennemi*
Né le *3 Juillet 1887*
à *Néons sur Creuse* Département *Indre*
Arr^m municipal (p^r Paris et Lyon) }
à délat rue et N°.

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le *14 octobre 1918*
à *Vicq-sur-Gartempe*
N° du registre d'état civil _____
534-708-1021. [26434.]



Blessures, Citations, Décorations, etc :

Blessures. Blessé le 18 septembre 1915 par éclats d'obus plaie profonde jambe gauche à Manoncourt.

A participé à la reconnaissance offensive de Bouxières sous Froidment le 7 octobre 1914.

A pris part au combat du 21 octobre 1914 au nord de Flirey. Cité à l'ordre de la 117ème brigade du 17 octobre 1915. Sous-officier énergique et courageux.

Blessé le 18 septembre 1915. Atteint une première fois assez grièvement par un obus, a reçu une nouvelle blessure en organisant des secours pour ceux de ces hommes frappés autour de lui. Décoration : **Croix de guerre.**



Sépulture :

Son lieu de sépulture est à Maucourt (80 – Somme) dans la Nécropole Nationale 'MAUCOURT' Type de sépulture : Tombe individuelle : N°854 Indice de la tombe : bis.

Nécropole créée en 1920 par le regroupement de sépultures du champ de bataille et du cimetière de guerre de Méharicourt Tombes des victimes des combats de la Somme juillet-octobre 1916 - rassemble 5302 corps de 1914-1918 dont 1534 Français en ossuaire . Dans les années 2000, l'état voulait construire un aéroport international sur ce site, le projet d'aéroport fut abandonné



Historique du 68ème RI.

Ce régiment aura combattu sur tous les champs de bataille de ce conflit.

1914 : Lorraine, Ardennes, Marne, Champagne, Flandres belges

1915 : Flandres, Artois, Somme, Artois.

1916 : Artois, Verdun, Champagne, Somme.

1917 : Chemin des Dames, Lorraine.

1918 : Somme (avril) Rumigny, Rouvrel, Bois de Sénécot.

Le 5 avril (1918) :

« Le jour se lève sur un secteur calme. 2h00 - Les bataillons se rassemblent à Rouvrel où l'ordre d'attaque leur est donné. L'artillerie divisionnaire a à peine le temps de se masser, les instants sont comptés, il faut encore une fois de plus coûte que coûte affirmer en attaquant que le boche ne passera pas. 16h30 - Le régiment part à l'attaque comme à la manœuvre, avec un alignement impeccable, les commandements retentissent que n'étouffent pas les rares éclatements d'obus. Mais en plein jour le régiment s'avance comme à la parade sur un véritable tapis de billard dominé par la position étagée de la ferme Anchin et de la cote 104. Les mitrailleuses se mettent à crépiter, le 3ème bataillon avance quand même. Les 1er et 2ème bataillons en soutien continuent leur progression. Les pertes sont rudes, 1500 mètres ont été franchis et l'attaque est obligée de s'arrêter ».

